

DECISION MUNICIPALE

OBJET :

**ATTRIBUTION MARCHÉ
PASSE EN
PROCEDURE ADAPTEE
RESTREINTE
Prestation de services
Maîtrise d'œuvre pour
la rénovation de la salle
polyvalente**

Le Maire de la Commune de Vallon Pont d'Arc

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,

VU la délibération n° 055/2020 du Conseil Municipal, en date du 27 mai 2020, visée par Monsieur le Sous-Préfet de 28 mai 2020 déléguant notamment au Maire de la Ville de VALLON PONT d'ARC les pouvoirs suivants : « 4° de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »,

VU le Code de la Commande Publique,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence en date du 18 mai 2023 publié sur le support achatpublic.com, <https://www.mairie-vallon.com/votre-mairie/marches-publics/> et www.afc-consultants.com,

Considérant que la concurrence a joué correctement,

Vu la commission d'appel d'offres en date du 06 juillet 2023,

Le Maire

DECIDE

1°/ D'ATTRIBUER ET DE SIGNER le marché relatif à la Maitrise d'œuvre pour la rénovation de la salle polyvalente à : Atelier Rabier d'Architecture / EURL Kalisaya Ingenierie / ATEC / SA BETEBAT / BET PIALOT ESCANDE

Mandataire du groupement :

ATELIER RABIER D'ARCHITECTURE

34 chemin de Chaudebois

07150 Vallon Pont d'Arc

pour un montant de pour un montant de :

Tranche ferme : 46 566.40 € HT

Tranche optionnelle 1 : 20 683.20 € HT

Tranche optionnelle 2 : 19 790.40 € HT

2°/ DE DIRE que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget 2023 et suivants :

- o sur l'opération 113 du budget général ;

3°/ Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera soumise aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du conseil Municipal et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine réunion.

FAIT à Vallon Pont d'Arc, le 04 septembre 2023,

Le Maire,

Guy MASSOT



MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76

Email : info@mairie-vallon.com Site internet : www.mairie-vallon.com